

COMMUNIQUÉ

de presse

Paris, le 19 novembre 2012

A l'occasion de l'exposition photographique "Les Audacieux - 36 portraits de micro-entrepreneurs soutenus par l'Adie", le Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire lance un appel à dons

L'Adie, association pionnière du microcrédit en France, et BNP Paribas présenteront, du 25 octobre au 18 novembre 2012, place Stalingrad à Paris 19^{ème}, une exposition photographique intitulée "Les Audacieux - 36 portraits de micro-entrepreneurs soutenus par l'Adie". A cette occasion, le Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire, qui collecte tous types de dons et donations pour assurer l'action d'accompagnement des micro-entrepreneurs financés par l'Adie, lance un appel à dons.

Une exposition dans la rue, qui se tiendra du 25 octobre au 18 novembre prochains à Paris, place Stalingrad (19^{ème}), pour valoriser les micro-entrepreneurs.

Valoriser les créateurs d'entreprise, ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire et concrétisent toutefois leurs projets grâce au microcrédit ; saluer leur audace, leur courage et leur détermination : telle est l'ambition de l'exposition "Les Audacieux - 36 portraits de micro-entrepreneurs soutenus par l'Adie", conçue et réalisée par BNP Paribas, partenaire historique de l'Adie depuis 1993.

36 hommes et femmes soutenus par l'Adie, l'association pionnière du microcrédit en France, s'exposent sous l'objectif de deux photographes de l'agence Magnum Photos. Réparateur de vélos, éleveur d'escargots, créateur de jeux, artisan charcutier-traiteur... tous sont acteurs de notre société en mutation.

Réalisés par Alex Majoli, leurs portraits sur pied, visibles de jour comme de nuit, seront insérés dans l'espace public autour d'une boîte centrale de 100 m². Dans celle-ci se déploiera l'œuvre de Jonas Bendiksen combinant photographies, projections et enregistrements sonores.

La scénographie permettra également, via un dispositif sonore, d'entendre les histoires de chacun. Les micro-entrepreneurs partagent leurs expériences, leurs échecs, leurs succès et leur confiance retrouvée. Un court film d'animation complètera l'ensemble en expliquant le mode d'emploi du microcrédit. Ce dispositif scénographique est destiné à voyager dans plusieurs villes de France après cette première étape parisienne qui se tiendra du 25 octobre au 18 novembre prochains, place Stalingrad, dans le 19^{ème} arrondissement.

A l'occasion de cette exposition, le Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire lance un appel à dons

A l'occasion de l'exposition photographique "Les Audacieux - 36 portraits de micro-entrepreneurs soutenus par l'Adie", le Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire lance un appel à dons. Soutenir le Fonds Adie, c'est donner aux chômeurs et allocataires des minima sociaux les moyens de créer leur micro-entreprise et de la pérenniser. C'est aussi promouvoir une société de confiance basée sur la liberté d'entreprendre, l'égalité des chances et la solidarité des citoyens.

Le Fonds Adie, fonds de dotation créé en 2009 par l'Adie, a pour objet principal de compléter et pérenniser le financement de l'association, et en particulier :

- Des services d'accompagnement de l'Adie.

Il s'agit des conseils, formations et coaching proposés gratuitement par l'Adie en complément de l'octroi du microcrédit, qui permettent de sécuriser le parcours des micro-entrepreneurs. Ces services sont essentiels à la réussite et à la pérennité des entreprises créées.

- Des actions liées à la promotion de l'entrepreneuriat populaire.

Le Fonds Adie collecte des dons auprès des donateurs privés exclusivement : particuliers majoritairement, mais également fondations et petites ou moyennes entreprises.

Depuis sa création, le Fonds Adie a reversé plus de 750 000 euros à l'Adie, qui ont contribué à financer des programmes tels que la formation des bénévoles dédiés à l'accompagnement, le financement direct de l'accompagnement des micro-entrepreneurs dans diverses régions en France métropolitaine et Outre-Mer, et la création de nouvelles antennes Adie.

Les dons au Fonds Adie

Soutenir le Fonds Adie, c'est aider au financement de l'accompagnement des chômeurs créateurs d'entreprise, et améliorer ainsi les chances de réussite de leur activité.

Les dons au Fonds Adie sont déductibles de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés, et de l'ISF.

Pour en savoir plus sur la déductibilité des dons, rendez-vous sur le site web du Fonds Adie : www.adie-fonddedotation.org rubrique « donner » ou « donner au titre de l'ISF ».

Comment donner

- Don en ligne par carte bancaire sur www.adie-fonddedotation.org
- Don par chèque à l'ordre du « Fonds Adie » (formulaire téléchargeable sur www.adie-fonddedotation.org) à retourner à l'adresse suivante :

Fonds Adie – EM
139 boulevard Sébastopol 75002 Paris

A propos de l'Adie:

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 112 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 81 000 entreprises, avec un taux de pérennité après deux ans de 68% et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de 79%.

L'Adie est présidée depuis mars 2011 par Catherine Barbaroux.

CONTACTS PRESSE :

Sandrine Bonamy-Leiba – 01 49 33 19 00 – 06 86 17 48 76 – sbonamy@adie.org

Christelle Touré - 01 49 33 19 66 - 06 07 32 98 53 - ctoure@adie.org

Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – alice.dekker@wanadoo.fr

www.adie.org